



Groupe de l'Alliance progressiste des  
**Socialistes & Démocrates**  
au Parlement Européen

**Délégation socialiste française**

Bruxelles, mercredi 28 février 2018

Monsieur le Président de la Commission européenne,

Nous souhaitons vous faire part de notre préoccupation concernant les modalités qui ont conduit à la nomination de votre chef de cabinet au poste de secrétaire général de la Commission européenne. Les propos du porte-parole adjoint de la Commission européenne, qui affirme que toutes les procédures légales et administratives en vigueur ont été suivies à la lettre, ne nous ont pas convaincus.

Les suspicions de conflit d'intérêts, favoritisme et mépris des règles ne peuvent en aucun cas ternir la Commission européenne qui doit être irréprochable sur le respect des règles, étant garante du respect de ces dernières.

Mais, au-delà de l'appréciation politique que nous venons de formuler, nous sommes en droit, sinon en devoir, en tant que législateurs, représentant les citoyens de l'Union, de nous interroger sur le respect des règles en vigueur à la Commission européenne quant aux parcours des agents et à leurs mouvements ou promotions.

Est-il exact que M. Selmayr a été promu au poste de secrétaire général adjoint le 21 février, pouvez-vous nous indiquer le délai qui s'est écoulé entre celle-ci et la suivante au poste de secrétaire général et préciser quand ce calendrier a été communiqué au collège des Commissaires ? Pouvez-vous nous indiquer les procédures de présélection utilisées dans ce cas précis, leur calendrier détaillé, pour ces deux postes ? Pouvez-vous confirmer que M. Selmayr n'a occupé le grade de « directeur » qu'une journée, en 2014 ? A-t-il occupé un poste de directeur général adjoint ou directeur général dans sa carrière ?

Les affirmations du porte-parole adjoint de la Commission européenne sont aujourd'hui mises à mal et nécessitent des éléments de réponse tangibles et argumentés.

Ces réponses, nous souhaitons que vous veniez les apporter devant le Parlement européen car la Commission Européenne est responsable devant le Parlement Européen. Notre objectif n'est pas lié à la personnalité de celui qui était encore il y a peu votre chef de cabinet mais de faire toute la lumière sur une affaire dont nous craignons qu'elle ne fasse encore croître la défiance des citoyens envers leurs institutions.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos hommages.

Christine Revault d'Allonnes-Bonnefoy  
Présidente de la délégation socialiste française

*Eric Andrieu, Guillaume Balas, Pervenche Berès, Jean-Paul Denanot, Sylvie Guillaume, Louis-Joseph Manscour, Edouard Martin, Emmanuel Maurel, Vincent Peillon, Virginie Rozière, Isabelle Thomas.*

Copie : AntonioTajani  
Udo Bullmann